

LES NOUVEAUX OUTILS DE PROGRAMMATION FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA GAR

(TOFE, CBMT, CDMT)

3 semaines



Du 28 septembre au 16 octobre 2020



LA ROCHELLE > France

La prestation pédagogique par personne, hors transport et hébergement.



OBJECTIFS

- > Identifier les enjeux de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) dans la gestion des dépenses publiques (PAP, RAP).
- > S'approprier les nouvelles directives de l'UEMOA et de la CEMAC.
- > Maîtriser les outils de programmation macroéconomique (TOFE, CBMT, CDMT, DPPD).
- > Appréhender la soutenabilité de la dette publique.
- > Optimiser la performance du cadrage, de l'exécution et du suivi du budget.



♀ PRESTATIONS **PÉDAGOGIQUES**





PUBLIC CONCERNÉ



BON À SAVOIR



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

La GAR dans le cadre des directives de l'UEMOA et de la CEMAC

- La recherche de l'efficacité et de la performance des finances publiques : les innovations des nouvelles directives de l'UEMOA et de la CEMAC.
- Les implications sur les budgets et les lois organiques relatives aux lois de finances de la transposition au niveau national des nouvelles directives (LOLF).
- Le cadre budgétaire dans la nouvelle gestion publique et l'amélioration de la soutenabilité des finances publiques.
- Les principes budgétaires et comptables dans le cadre des nouvelles directives et l'obligation de rendre compte (les rapports annuels de performance-RAP).

Module 2

Le TOFE et la programmation financière

- Le tableau des opérations financières de l'État (TOFE) : principes, champ et cadre d'analyse.
- Classification des opérations financières : les dernières évolutions.
- Les indicateurs d'analyse : base de choix d'une politique économique et budgétaire.
- Articulation entre le TOFE et les principaux comptes macroéconomiques.
- Les projections du TOFE : analyse de la soutenabilité de la dette publique (CVD, AVD).

Module 3

Le cadre des dépenses à moyen terme (CDMT)

- La place du cadre des dépenses à moyen terme dans les réformes des finances publiques.
- L'articulation entre les stratégies nationales, le cadre macroéconomique, le cycle budgétaire et le processus CDMT/ DPBEP/DPPD.
- Le CDMT et la gestion axée sur les résultats : principes de base et orientations possibles, conditions de réussite.
- L'élaboration du cadrage budgétaire à moyen terme/DPBEP et des CDMT ministériels/DPPD; les arbitrages pour l'allocation des ressources.
- L'élaboration d'une stratégie nationale d'investissement.
- Les nouveaux outils budgétaires dans le cadre de l'harmonisation régionale (budget-programme/Projet Annuel de Performance-PAP).